



**Politique de soutien aux entreprises de  
la MRC de Rouville**

**Adoptée par la résolution numéro 15-09-9769  
du conseil de la MRC de Rouville le 2 septembre 2015**

## Table des matières

1.	fondements de la politique .....	3
1.1.	Services offerts par le service de développement économique de la MRC de Rouville.	3
1.2.	Les municipalités desservies par la MRC sont : .....	3
2.	Présentation des services-conseils et d'accompagnement .....	4
2.1.	Démarrage d'entreprise .....	4
2.1.1.	Consultation individuelle .....	4
2.1.2.	Soutien technique .....	4
2.1.3.	Référencement .....	4
2.1.4.	Suivi personnalisé .....	4
2.2.	Développement des affaires .....	4
2.2.1.	Consultation .....	4
2.2.2.	Soutien technique .....	4
2.2.3.	Réseautage .....	4
2.2.4.	Financement .....	5
2.3.	Tourisme, agrotourisme .....	5
2.3.1.	Consultation .....	5
2.3.2.	Soutien technique .....	5
2.3.3.	Réseautage .....	5
2.3.4.	Financement .....	5
2.4.	Mentorat .....	5
2.5.	Communication et Formation .....	6
2.5.1.	Relations publiques .....	6
2.5.2.	Promotion .....	6
2.5.3.	Gestion de médias sociaux et de sites Web .....	6
2.5.4.	Organisation d'événements .....	6
2.5.5.	Formation .....	6
2.6.	Ruralité .....	6
3.	Programmes et aides financières.....	7
4.	Dispositions abrogatives .....	7
5.	Mise en vigueur.....	7

## **1. FONDEMENTS DE LA POLITIQUE**

La MRC de Rouville, ci-après appelé MRC, désire soutenir le développement économique local de son territoire. Elle se donne pour mission d'assurer un service de première ligne aux entrepreneurs.

Dans le cadre de sa stratégie de développement du territoire, en plus du support technique, la MRC pourra apporter une aide financière à des entreprises. Toutefois, aucun programme d'aide financière n'est disponible pour le moment dans le cadre du Fonds de développement des territoires.

D'autres aides financières sont offertes sous forme de prêts aux entreprises par le service de développement économique : Fonds local d'investissement (FLI), Fonds local de solidarité (FLS), Fonds de démarrage d'entreprises.

### **1.1. Services offerts par le service de développement économique de la MRC de Rouville**

Services-conseils et accompagnement :

- Démarrage d'entreprise incluant les entreprises d'économie sociale
- Développement des affaires
- Tourisme, agrotourisme
- Mentorat
- Communication et formation
- Ruralité

### **1.2. Les municipalités desservies par la MRC sont :**

- Ange-Gardien
- Marieville
- Richelieu
- Rougemont
- Saint-Césaire
- Sainte-Angèle-de-Monnoir
- Saint-Mathias-sur-Richelieu
- Saint-Paul-d'Abbotsford

### **1.3. Les organismes admissibles**

- Coopératives
- Organismes à but non lucratif
- Entreprises, privées ou d'économie sociale, à l'exception des entreprises privées du secteur financier
- Personnes souhaitant démarrer une entreprise

### **2. PRÉSENTATION DES SERVICES-CONSEILS ET D'ACCOMPAGNEMENT**

#### **2.1. Démarrage d'entreprise**

Peu importe le type d'entreprise qui s'implante sur le territoire de la MRC de Rouville, une équipe de professionnels est présente pour répondre aux questions et soutenir l'entrepreneur dans ses démarches.

##### **2.1.1. Consultation individuelle**

Un service personnalisé à l'écoute de vos besoins.

##### **2.1.2. Soutien technique**

- Pour évaluer le potentiel du projet et aider à structurer les démarches;
- Pour guider l'entrepreneur dans la rédaction de son plan d'affaires;
- Pour aider à trouver un local ou un bâtiment répondant aux besoins;
- Pour soutenir l'entrepreneur dans l'élaboration de ses prévisions financières.

##### **2.1.3. Référencement**

- Pour présenter les différentes sources de financement possibles;
- Pour orienter, selon les besoins identifiés, vers des services plus spécialisés.

##### **2.1.4. Suivi personnalisé**

Un service post-démarrage permettant d'être orienté et conseillé dans les premières années de vie de l'entreprise.

#### **2.2. Développement des affaires**

Que l'on parle d'exportation, de relève, d'innovation ou de croissance, l'équipe peut accompagner l'entrepreneur dans ses démarches et projets d'affaires.

##### **2.2.1. Consultation**

Un service personnalisé pour arriver à bien diagnostiquer les besoins de l'entreprise.

##### **2.2.2. Soutien technique**

- Pour définir les besoins de formations;
- Pour faciliter l'embauche de consultants en entreprise;
- Pour orienter l'entrepreneur dans l'implantation ou la relocalisation de son entreprise sur le territoire;
- Pour aider à la promotion de l'entreprise ou de l'organisation.

##### **2.2.3. Réseautage**

- Pour augmenter l'échange et le partage de bonnes pratiques entre entrepreneurs;
- Pour favoriser le développement de clients ou fournisseurs potentiels dans la région.

### **2.2.4. Financement**

- Aide à la recherche de différentes sources de financement;
- Support financier pour le démarrage, l'acquisition d'immobilisations et de fonds de roulement en conformité avec la politique d'investissement commune FLI/FLS et la politique du Fonds de démarrage d'entreprises gérées actuellement par le CLD au Cœur de la Montérégie.

### **2.3. Tourisme, agrotourisme**

Les entreprises touristiques et agrotouristiques sont particulièrement traitées sur notre territoire, ayant été identifiées depuis plusieurs années comme prioritaires par le milieu. Nous décrivons ici les services techniques offerts pour les accompagner.

Nous offrons également la possibilité à toutes les entreprises à vocation touristique ou agrotouristiques, incluant les entreprises d'économie sociale, de participer à une campagne promotionnelle annuelle et de profiter de la promotion réalisée au Bureau d'information touristique de Richelieu pour les mettre en valeur. Le Bureau d'information touristique de Richelieu est une infrastructure dont s'est doté la MRC de Rouville en concertation avec toutes ses municipalités, afin de promouvoir les richesses touristiques et agrotouristiques de son territoire.

#### **2.3.1. Consultation**

Un service personnalisé pour bien diagnostiquer les besoins de l'entreprise.

#### **2.3.2. Soutien technique**

- Pour aider dans la promotion de l'entreprise ou de l'organisation;
- Pour définir les besoins de formations;
- Pour faciliter l'embauche de consultants en entreprise.

#### **2.3.3. Réseautage**

- Pour augmenter l'échange et le partage de bonnes pratiques entre entrepreneurs;
- Pour favoriser le développement de clients ou fournisseurs potentiels dans la région;
- Pour favoriser le marketing croisé.

#### **2.3.4. Financement**

Aide à la recherche de différentes sources de financement.

### **2.4. Mentorat**

Le mentorat est une relation d'accompagnement libre, basée sur la confiance et le respect mutuels. Dans cette relation privilégiée, une personne riche d'expériences en affaires souhaite partager ses acquis par l'accompagnement d'un entrepreneur afin d'accentuer le développement de son savoir-être entrepreneurial.

Le mentorat s'adresse aux entrepreneurs à tous les stades de croissance de leur entreprise, du démarrage à la relève. Il a pour but entre autres de briser l'isolement, de clarifier certains objectifs et d'accroître ses compétences en affaires.

### **2.5. Communication et Formation**

#### **2.5.1. Relations publiques**

- Efforts soutenus pour promouvoir l'entrepreneuriat et le développement économique de la MRC de Rouville sur l'ensemble du territoire;
- Rédaction de communiqués, allocutions, revue de presse, etc.

#### **2.5.2. Promotion**

- Placements publicitaires dans les journaux locaux et régionaux;
- Promotion des entreprises du territoire par le magazine électronique Inspire;
- Création de publicités à l'interne pour les différents services de l'organisation et développement de matériel promotionnel de toutes sortes.

#### **2.5.3. Gestion de médias sociaux et de sites Web**

- Dynamiser les services offerts en assurant une saine gestion des médias sociaux de l'organisation tels que Facebook, LinkedIn, YouTube et Calaméo (document interactif);
- Utilisation de l'info-nuagique de la suite Google pour sondages en ligne, formulaires, etc.;
- Gestion des sites internet de l'organisation.

#### **2.5.4. Organisation d'événements**

- Formations, événements corporatifs (Cuvée entrepreneuriale, Concours québécois en entrepreneuriat, conférence de presse, etc.);
- Conception, animation et évaluation des événements de l'organisation.

#### **2.5.5. Formation**

Organisation, en collaboration avec Emploi Québec, de différentes formations qui s'adressent aux entrepreneurs. Par exemple :

- Tenue de livres
- Comptabilité Sage 50
- Marketing
- Excel
- Fiscalité pour petite entreprise

### **2.6. Ruralité**

Le soutien au développement rural sur tout le territoire de la MRC de Rouville se fait principalement par la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie. La Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie traitera donc de ce sujet.

### **3. PROGRAMMES ET AIDES FINANCIÈRES**

Aucun programme spécifique ni 'aide financière n'est en vigueur actuellement dans le cadre du Fonds de développement des territoires.

D'autres aides financières sont offertes sous forme de prêts aux entreprises par le service de développement économique : Fonds local d'investissement (FLI), Fonds local de solidarité (FLS), Fonds de démarrage d'entreprises.

### **4. DISPOSITIONS ABROGATIVES**

La présente Politique de soutien aux entreprises remplace et abroge toute règle ou politique antérieure en cette matière. Elle peut être modifiée en tout temps par le Conseil des maires.

### **5. MISE EN VIGUEUR**

La présente politique prend effet à compter de la date de son adoption par le conseil de la MRC de Rouville.